

Le 28 Janvier 2020

Instruction sur l'APORTT en CRS

pour les Personnels Administratifs Techniques et Ouvriers d'Etat

Mise en place de l'APORTT dans les Compagnies Républicaines de Sécurité, suite aux nombreuses demandes de l'administration et avec la bénédiction d'un syndicat de vendeur de voitures, l'administration a décidé de profiter de la mise en place de l'APORTT pour revenir sur l'ensemble de l'instruction de gestion de 2007, qui d'après les vendeurs de voitures ou l'administration (on ne sait plus, de toute façon ils tiennent le même discours) serait trop favorable aux personnels de soutien par rapport aux actifs et provoquerait des problèmes relationnels !!

Le SNIPAT syndicat de proposition et de construction ne veut pas voir les acquis des collègues être réduits à néant. Nous avons déjà engagé des réunions préparatoires en 2019, et nous avons d'ores et déjà obtenu plusieurs dates pour des réunions de cadrages en vue de mettre en place un correctif sur les points de tension que nous avons mis en exergue dès la mise en place de l'application du projet.

Nous avons convenu de faire ces tables rondes avec "l'autre" syndicat, mais eux préfèrent que le SNIPAT ne soit pas présent lors de leur réunion . Des négociations sans problème où, en échange d'un poste de " HCB" ou de " chef d'équipe" , les personnels des CRS feront les frais de ces arrangements, entre amis on se doit de s'aider, tu signes l'APORTT et on t'offre ta promotion.

Pour le SNIPAT l'APORTT doit être un bonus, des temps de repos pour les collègues et non une perte de tous nos acquis, nous allons donc intervenir sur les sujets suivants

- Repos Hebdomadaire et Repos journalier,
- Planning d'emploi avec la possibilité de passer de l'équipe du matin à l'équipe du soir,
- Perte du volume HS,
- Mise en place de compensation en HR,
- Temps de travail effectifs, les temps de pause,
- Les temps maximum d'emploi par semaine,
- Les dérogations d'emploi, les exceptions,
- Les neutralisations compagnie et les neutralisations individuelles,
- Les amplitudes d'emploi sans repos,
- Les repos manqués,
- Le compte Pénibilité (Repos Pénibilité Spécifique)...

Le bureau national s'engage pour vous, contrairement à d'autres qui ne savent que nous dénigrer mais jamais vous défendre

Nous on lâche rien, le combat continue.